

INGENIEUR / TECHNICIEN FONCIER H/F

Autres dénominations : Conseiller foncier

Filières liées :

Agriculture biologique

Aquaculture

Aménagement du territoire

Environnement

Equine

Forêt

Grandes cultures

Horticulture

Paysage

Productions animales

Vigne et vin

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/ingenieur-technicien-foncier-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Conseiller, animer, aider, accompagner

Contrôler, vérifier, mesurer

Négocier, faire du commerce, convaincre, argumenter

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Nature, environnement, forêt, eau

Le technicien foncier prospecte ou recueille des projets fonciers et réalise une expertise :

- Il prend connaissance des projets à caractère agricole, environnemental, ou lié au développement local.
- Il rencontre chacune des personnes intéressées, l'aide à clarifier ou présenter sa candidature à une opération foncière (acquisition de terrains agricoles en vente par exemple) si nécessaire.
- Il effectue un diagnostic de l'exploitation agricole (évaluation des biens immobiliers, du matériel et des cultures).
- Il propose des solutions techniques d'aménagement et de médiation.

Le technicien foncier négocie les biens que son établissement propose à la rétrocession (revente ou bail) :

- Il soumet l'ensemble des projets aux membres d'un comité spécifique de son établissement.
- Il veille aux intérêts à la fois du vendeur et de l'acquéreur.
- Il accompagne les décisions de son établissement quand les arbitrages ont été réalisés.
- Il peut être amené à intervenir en faveur de projets d'aménagements collectifs spécifiques (aménagement de berges de rivières, périmètres de protection de captage d'eau, aménagement de zones viticoles, périmètres d'échanges multilatéraux, dégagements d'emprises pour des ouvrages ou projets collectifs en matière de développement local...).
- Le technicien foncier représente son établissement auprès des acteurs et développe une très bonne connaissance de son secteur en rencontrant les agriculteurs, les responsables des organismes professionnels agricoles ou des collectivités locales, des notaires...

Conditions d'exercice

Au sein d'une SAFER(1), l'activité du technicien foncier est largement dépendante des caractéristiques du secteur dont il a la charge : organisation et caractéristiques de l'agriculture, systèmes de production, structures juridiques des exploitations, démographie, pression foncière et enjeux fonciers locaux, caractère rural ou urbain plus ou moins marqué... Très autonome, il exerce sous l'autorité d'un responsable départemental ou d'un responsable de service, sur la base d'un programme hebdomadaire.

Par ailleurs, le technicien foncier peut travailler, en excluant l'activité de négociation, sur des missions similaires pour d'autres organisations professionnelles agricoles (Chambre d'agriculture...).

Son métier est riche de la multiplicité des contacts qu'il engendre.

(1) Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

Compétences et qualités

Le technicien foncier dispose d'un minimum de connaissances en techniques agricoles, en droit rural, en gestion (bilan de l'exploitation, imputation des frais d'immobilisations...) ainsi que sur le fonctionnement des collectivités locales. Il détient surtout des compétences relationnelles fortes (écoute, négociation, gestion de conflit...) et des qualités de rigueur, d'organisation, d'autonomie.

Son niveau de culture générale lui permet de s'adapter à ses interlocuteurs de milieux différents. L'attention qu'il sait porter à son environnement et ses capacités de synthèse lui permettent de proposer des solutions à chaque situation. Mobile, il se montre également très disponible.

Perspectives d'évolutions

Le technicien foncier, s'il développe ses compétences en gestion administrative et en encadrement, peut devenir chef de service ou directeur d'une SAFER.

Il peut également choisir de s'orienter vers d'autres organismes professionnels agricoles, ou éventuellement se tourner vers la négociation immobilière hors du milieu agricole.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrororientation.com